

CLÉVILLIERS

Bulletin Municipal

2023



ECOCHAUFFE 28

Nos équipes réalisent GRATUITEMENT
vos devis de remplacement ou d'installation
de matériel

Chaudières GAZ / FUEL

- Installation ou remplacement
de votre Chaudière
- Entretien Chaudières GAZ-FUEL

**La sécurité à prix Eco !
= Ecochauffe 28.**



Poêle bois / granulés

- Installation Poêle
à granulés et à bois
- Ramonage



Tarif Ramonage Conduit

70 € TTC

NOUVEAU

Payez directement votre facture par CB sur :
www.ecochauffe28.com



Renseignements 02 37 655 371

 Retrouvez-nous sur **ECOCHAUFFE NOSENT LE ROI**

11, rue Max-Cousin - ZA La Qual - 28210 NOSENT-LE-ROI - ecochauffe28@gmail.com

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Conversation avec Alain Bellamy	4
Les chiffres 2021	6

URBANISME

Travaux, quelles démarches ?	7
Amélioration de l'habitat	8
Projets d'Aménagements 2022	9

VIE DU VILLAGE

Les Temps Forts 2022	10
Le regroupement pédagogique	11
Au service de la commune	11
Une piscine à Clévilliers	12

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des Parents d'Élèves	14
Les voyageurs du temps	15
Association des familles rurales	16
Mutuelle des chasseurs	16
L'ASCB	17
(Association Sportive Clévilliers - Bailleau L'Évêque)	
Le comité des fêtes	18

VIVRE ENSEMBLE

Les Tarifs 2023 de la salle des Fêtes	19
Les sapeurs pompiers	20
Bien vivre ensemble	21
Vos démarches administratives	22
Vos assistantes maternelles	23
État Civil	23
L'activité agricole	24
Les anciennes pompes à roues	26
Nouvelles consignes de Tri	27
Déchetteries	28
Infos Pratiques	30

Bulletin municipal annuel de la commune de Clévilliers.

Directeur de la publication : Alain BELLAMY

Directeur adjoint de la publication : Marianne HEITZ

Commission communication, Valérie ROUXEL.

Conception et Impression à 360 ex. sur papier PEFC : Ateliers des Godins (Clévilliers)



Scannez moi

BIBLIOTHÈQUE DE CLÉVILLIERS

+5000 livres empruntables

Des événements réguliers

www.bibliothequeclevilliers.fr

Inscriptions sur place

Ouverture le vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h.



Conversation avec Alain Bellamy,



Alain Bellamy, 63 ans, est maire de Clévilliers depuis 1995. Impliqué dans la vie de la commune depuis 1983, il est également Vice-président de Chartres Métropole depuis janvier 2010, en charge de l'eau et de l'assainissement. Il siège, par ailleurs, dans différents organes administratifs de la gestion de l'eau, en dehors du département. Grâce à ces différents engagements, et ces fonctions à responsabilité, il confie « je commence à bien connaître les différents dossiers liés à la problématique de l'eau ». Dans ces différentes missions Alain Bellamy indique qu'il « fait toujours passer l'intérêt général, avant l'intérêt privé ».

Le conseil municipal de Clévilliers

« Le rôle du conseil municipal est tout d'abord de voter le budget, afin de faire fonctionner la commune, et à Clévilliers on peut vraiment y discuter de ce que l'on veut. Le conseil doit avoir une vision sur le quotidien des besoins de la commune, et doit aussi prévoir les investissements pour l'avenir de la commune, selon l'orientation que l'on veut lui donner. Le maire peut amener des idées, mais la municipalité est aussi là pour représenter la population, et ensemble ils définissent les grandes lignes de gestion de la commune, avec des choix qui ne sont pas toujours faciles à faire ». Il faut parfois prendre des décisions par ordre de priorité, car « on ne peut pas se permettre de réaliser tous les projets souhaités ». Alain Bellamy ajoute « les recettes d'une commune sont la feuille d'impôt des habitants », donc il faut gérer cet argent au mieux, dans l'intérêt de tous.

Les réalisations 2022 sur notre commune

La municipalité est engagée dans un projet de rénovation de l'ancien presbytère. Après différentes déconvenues, liées à l'augmentation des coûts des matières premières, le projet initial a dû être modifié. À l'heure actuelle, « pour rester dans l'enveloppe budgétaire », il est prévu de rénover le bâtiment pour le transformer en un grand logement locatif.

Une sente a également été créée entre le lotissement La Tiercelle et l'avenue de la gare. « Tous les travaux d'entretien courants du stade, de l'église et des bâtiments communaux sont réalisés par les employés communaux (entre autres en 2022 : peinture de volets et des pompes à eau). Clévilliers (1 600 ha) a aussi une très grande surface d'espaces verts à entretenir : pelouse, arbres, mares de la commune et des hameaux etc. « Il y a également eu l'implantation d'une jachère fleurie cette année ».

Il est à noter que Clévilliers s'est dotée de deux radars pédagogiques mobiles de signalisation de la vitesse « qui interpellent un certain nombre de conducteurs ».

mairie de Clévilliers

Le conseil municipal a, de plus, choisi cette année de limiter les horaires de l'éclairage public sur la commune (23h-05h en semaine), dans un souci d'économie d'énergie et après la demande de certains administrés.

Les projets pour 2023 et les années à venir

Certains projets entrepris en 2022 ne seront achevés qu'en 2023, ou au-delà, comme l'aménagement foncier qui concerne 1300 ha de notre commune. Le précédent datait des années cinquante. « Cela va permettre de revoir nos chemins agricoles, et d'en créer de nouveaux et notamment de ramener des chemins de ceinture autour du bourg de Clévilliers et dans les hameaux, pour que les habitants puissent se promener, sans être sur les routes. Il s'achèvera après la moisson 2024 et permettra peut-être également la création de haies. Cela n'engendrera aucuns frais pour la commune. » La révision du PLU (le dernier date de 2011) sera au programme en 2023, et jusqu'en 2024, ce qui est « cohérent, avec le nouvel aménagement foncier ».

Le conseil municipal suivra aussi de très près l'avancée des travaux de l'ancien presbytère en 2023. La commune envisage également de « passer tout l'éclairage des bâtiments publics en LED, ce qui pèsera certes lourd dans notre budget d'investissement, mais pourra bénéficier de subventions ». Toutefois, « la grande réflexion pour 2023, c'est la sécurité des habitants et le respect des limitations de vitesse sur la commune. Il va falloir étudier avec le conseil municipal les mesures à prendre, concernant la sécurité routière ». « Il faudra à l'avenir ne pas oublier les soucis énergétiques, et réfléchir avec le conseil municipal à implanter des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux, par exemple. »

Quelques mots de conclusion

Alain Bellamy souhaite pour les années futures « maintenir et entretenir le patrimoine de la commune », et surtout développer Clévilliers harmonieusement, pour qu'il y fasse bon vivre.



**Téléchargez CiVox,
la nouvelle appli mobile
100% gratuite.**

**Avec l'appli CiVox
rien ne vous échappera !**

Cette application mobile, simple d'utilisation et rapide à déployer, permet à la mairie de Clévilliers de vous informer, de vous alerter et surtout de garder le lien avec vous.

- Recevez alertes et notifications en temps réel.
- Consultez les dernières actualités locales.
- Géolocalisez et contactez rapidement tous les services de la commune.
- Trouvez les informations pratiques proposées par la mairie selon vos besoins.
- Signalez des problèmes sur l'espace public avec photo et géolocalisation, et proposez des améliorations.

Version
3.4.4

Date de mise à jour
7 juil. 2022

Nécessite Android
4.3 ou version ultérieure

Classification du contenu
Tout public En savoir plus

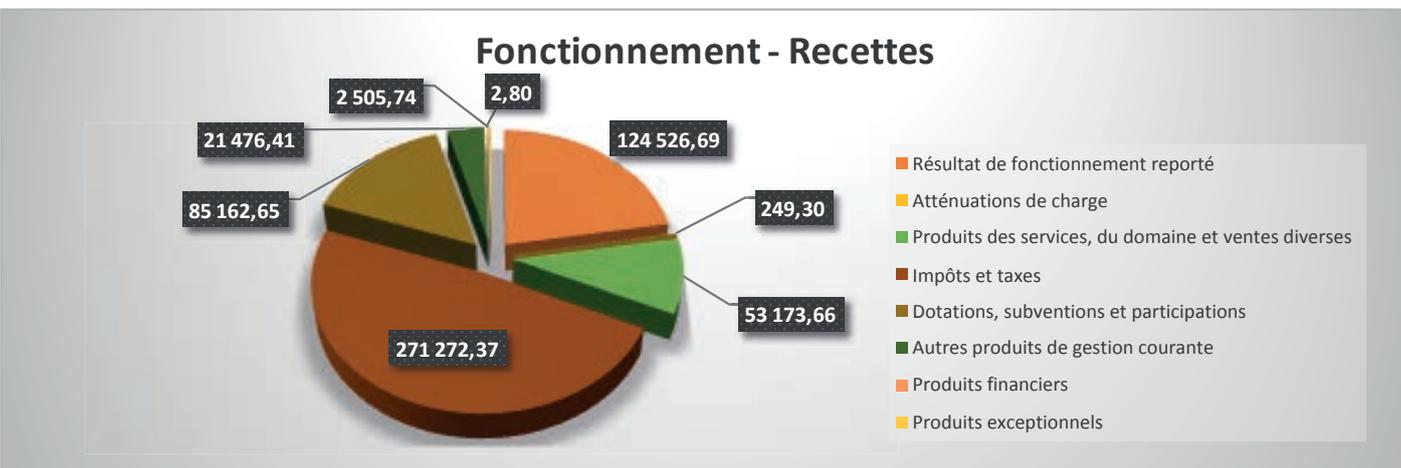
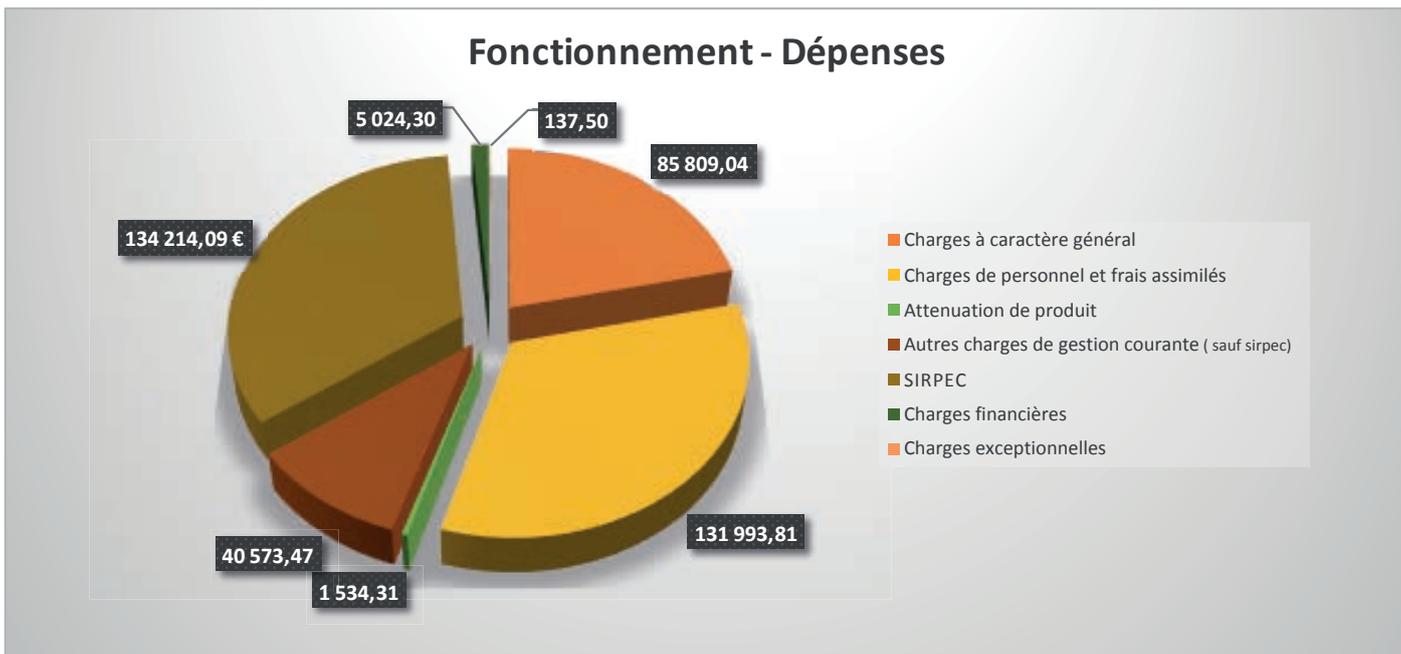
Application proposée par
Berger-Levrault



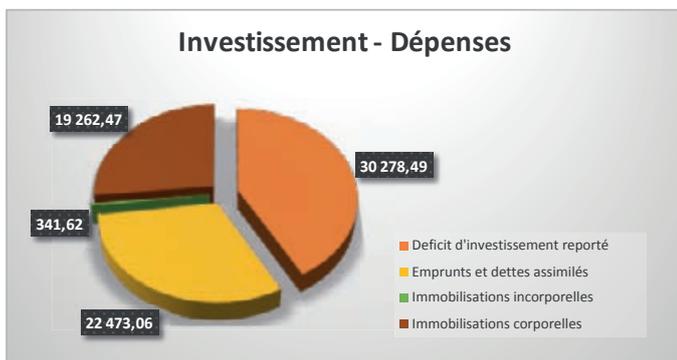
Les chiffres 2021

pour construire demain

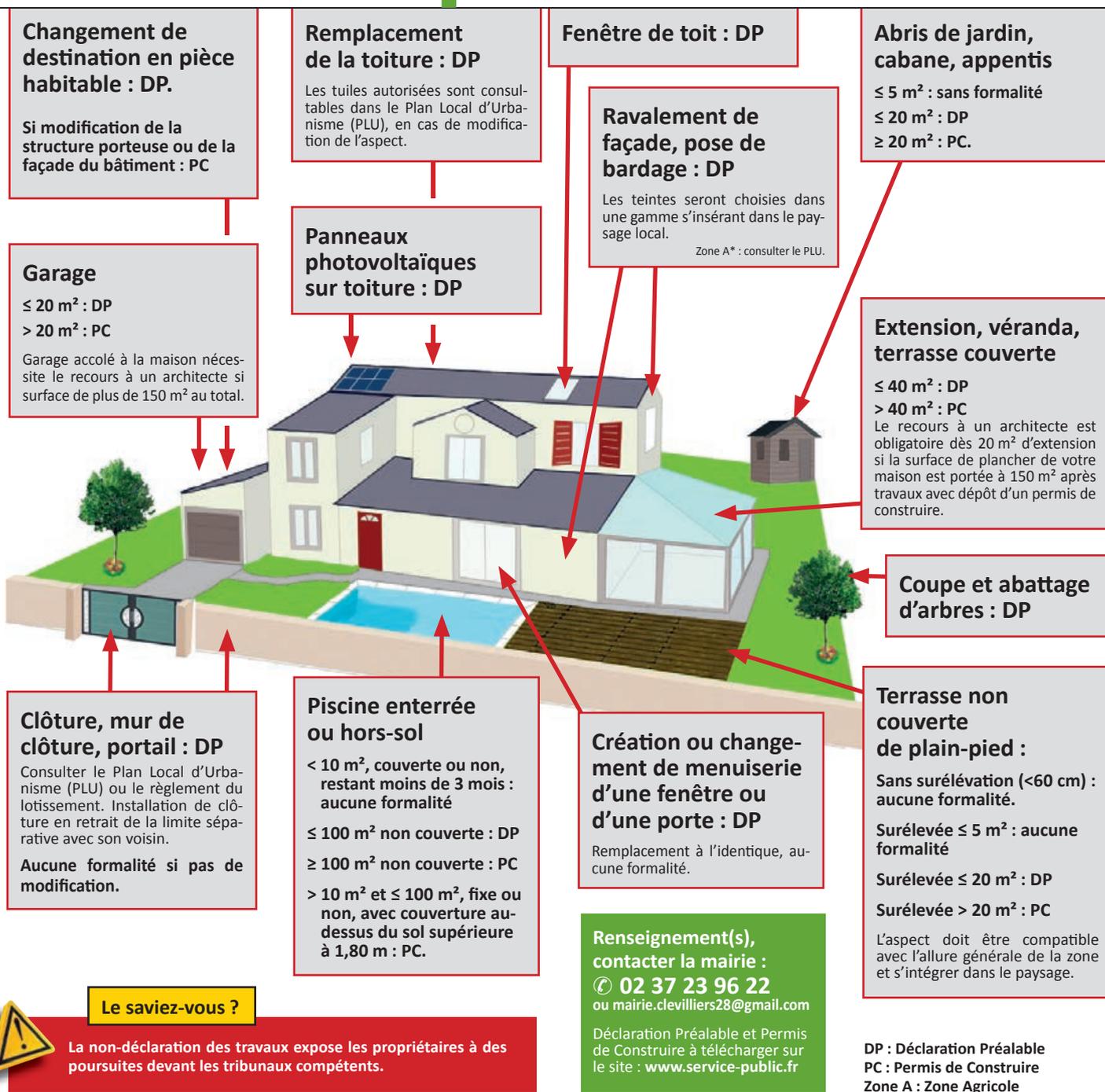
Budget de Fonctionnement



Budget d'Investissement



Travaux, quelles démarches ?



Le saviez-vous ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

■ L'affichage d'un arrêté sur le terrain est obligatoire dès sa notification. Il doit rester en place pendant toute la durée du chantier et être visible de l'extérieur.

■ Le délai d'instruction est d'un mois pour une Déclaration Préalable à partir de la date de dépôt.

■ Pour un Permis de Construire, le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et ses annexes et de 3 mois pour les autres projets.

■ L'arrêté d'une Déclaration Préalable ou d'un Permis de Construire a une durée de validité de 3 ans. Cependant, le délai peut-être prolongé deux fois pour 1 an sous condition. Il est périmé, si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'1 an.

■ La DOC et la DAACT doivent être renvoyées en mairie dès le commencement et l'achèvement des travaux.



Amélioration de l'habitat

DES AIDES POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT

Dans le cadre de sa politique en matière de logement et de son Programme Local de l'Habitat, Chartres Métropole propose des aides financières et des conseils pour **RENOVER, AMÉLIORER ou ADAPTER son logement**, dans le but d'y vivre le plus sereinement et confortablement possible.

Un dispositif actif sur l'ensemble du territoire.

Un interlocuteur unique : **Chartres Rénov' Habitat**

Programme d'Intérêt Général / 2022-2027

Réduire ses factures énergétiques
 Valoriser son bien
 Rendre son logement plus sain
 Améliorer le confort thermique
 Adapter sa salle de bain
 Anticiper ou agir sur une perte d'autonomie
 Réhabiliter un logement vacant
 Engager de gros travaux sur un logement très dégradé
 Mettre son logement en location

Propriétaires occupants
 Propriétaires bailleurs

N'attendez plus
 Renseignez-vous dès maintenant !

Gratuit et sans engagement



Travaux non commencés
 Travaux réalisés par des entreprises



Des conseils techniques

Préconisations de travaux
 Rechercher de solutions adaptées
 Analyse de devis

Des subventions pour vos travaux

Etude d'éligibilité
 Recherche d'aides financières
 Montage des dossiers

Un suivi personnalisé

Suivi de tous les accords d'aides
 Suivi de fin de travaux
 ... jusqu'au versement des aides

Depuis 2016
 sur Chartres Métropole

↙ près de 800
 logements réhabilités

↙ 14 M€
 de travaux engagés

↙ 7 M€
 de subventions accordées

↙ 50%
 de financement moyen



Informations pratiques

#contact Chartres Rénov' Habitat

02 37 23 40 00

Hôtel d'Agglomération

Place des Halles - Chartres

chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

#permanences

du lundi au vendredi

de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h30



Une opération soutenue par
 l'Etat et l'Agence Nationale de
 l'Habitat

Des conseils et des subventions
 pour rénover son habitat

Réalisations et Projets



La sente : accès reliant la Tiercelle à l'avenue de la Gare.



Une Trouvaille !
La cloche de l'ancienne école.



Les nouvelles Portes de la Mairie (2022)

Projets 2023 : Rénovation



Le Presbytère (devant)



Le Presbytère (derrière)

Les temps forts de 2022



Cessez le feu en Algérie : 19 mars



Commémoration de la Victoire : 8 mai



Armistice : 11 novembre



Nettoyage de printemps : 21 mai



Fête Nationale : 14 juillet

Le repas des aînés (Challet-Clévilliers) : 11 novembre



L'arbre de Noël : 11 décembre



Le regroupement pédagogique



(de gauche à droite) :

En haut :

Lucie, Sophie, Rachida, Alexandra, Estelle LEGRAND, Véronique, Ines, Catherine SIGNORET, Stevann DECARPENTRIE

En bas :

Elisabeth LEBEAU, Clémence BARDY, Pauline, Laura, Fatima, Léna LEMOINE, Sandrine DUFOUR, Nathalie BREMAUD, Isabelle DAMY (directrice).

Année scolaire 2022-2023 :
8 classes de 23 à 29 élèves.

Restaurant scolaire :
4,25 € / repas enfant

Garderie périscolaire :
1,00 € la ½ heure

Étude dirigée :
3,00 € la séance

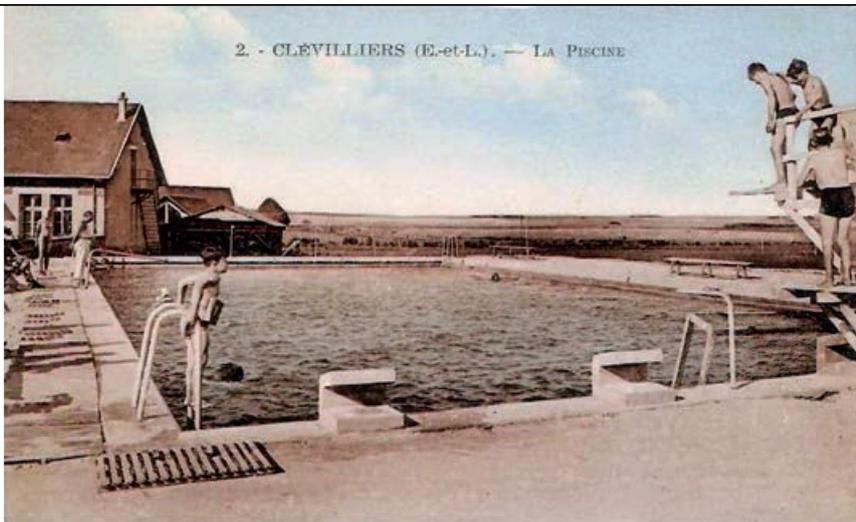
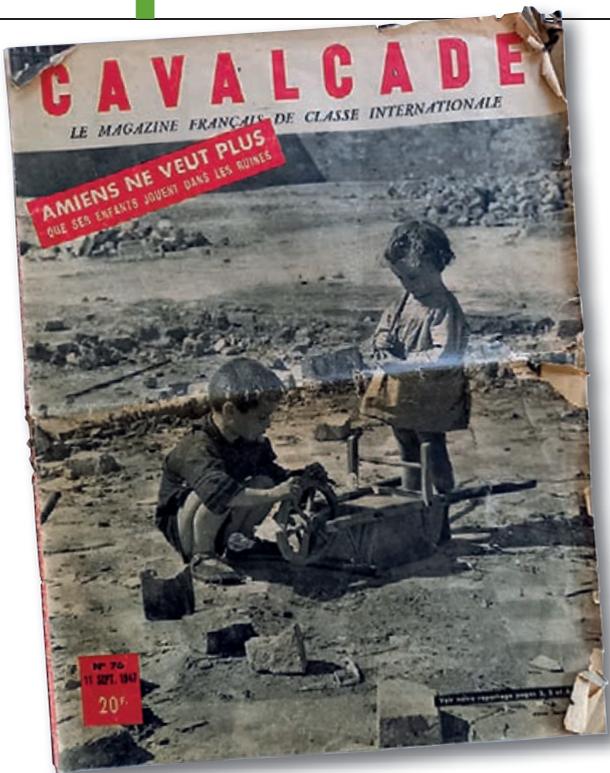
Au service de la Commune



L'équipe technique : Tony, Éric.

L'équipe administrative :
Sandrine (arrivée dans l'équipe au 1er mars) et Valérie.

La piscine



Photos et articles extraits du magazine « CAVALCADE » (Édition N° 76 du 11 septembre 1947).





PALM-BEACH

EN EURE-ET-LOIR

Sous l'implacable soleil, la campagne beauceronne est sèche et aride. Le promeneur qui la traverse éponge continuellement son front ruisselant. Le cultivateur arrête souvent la charrue pour désaltérer sa gorge en feu. Et soudain, au milieu de cette immensité ardente, apparaît, comme une oasis en plein désert, une nappe d'eau. Bien sûr, elle n'a pas les dimensions d'un lac ! Seulement 25 mètres sur 12 mètres 50. Mais il n'en faut pas plus pour oublier soudain, soleil, chaleur et ne plus désirer qu'une chose : se tremper dans l'eau bienfaisante. Ce bassin, c'est la piscine de Clévilliers, petite commune de 530 habitants, située à quelques kilomètres de Chartres.

Son premier désir satisfait, le promeneur s'inquiète de savoir par quel miracle une construction si rare et si urbaine se trouve réalisée en pleine campagne. La boulangère du pays, le dos au soleil et les pieds dans l'eau, fière de mon étonnement, s'empresse de me relater l'histoire peu banale de la piscine de Clévilliers.

L'an dernier M. Astruc, instituteur, rendit visite à M. Chantard, maire.

— Grâce à la compréhension généreuse et à l'esprit sportif de nos concitoyens, lui dit-il, nous possédons déjà à Clévilliers un terrain de basket, une piste d'athlétisme et un terrain de football. Pourquoi ne construisions-nous pas une piscine, dont mes 67 élèves, trop jeunes pour se livrer à des sports violents, pourraient profiter ?

— Bonne idée, lui répondit M. Chantard, mais avec

quel argent achèterez-vous un terrain propice et paierez-vous les frais de construction ?

— Par un emprunt aux particuliers, comme nous avons fait précédemment pour l'aménagement des terrains de sport !

De cet entretien, devait naître quelques mois plus tard la première piscine des environs de Chartres — qui n'en possède pas une pour ses 25.000 habitants. Chacun mit la main à la pâte (c'est toujours la boulangère qui parle). Le conseil municipal — dont les membres se mettent généralement d'accord après plusieurs semaines de discussions — vota à l'unanimité la cession immédiate d'un lopin de terre. L'architecte et l'entrepreneur firent des prodiges de rapidité et d'économie, puisque la construction ne revint qu'à 250.000 francs 1946 (multipliez par trois pour obtenir l'équivalent en 1947).

Désavantages : chacun a dû s'acheter un maillot de bain et faire composer un écriteau ainsi libellé : « La boulangère... le boucher... le maréchal-ferrant est à la piscine ».

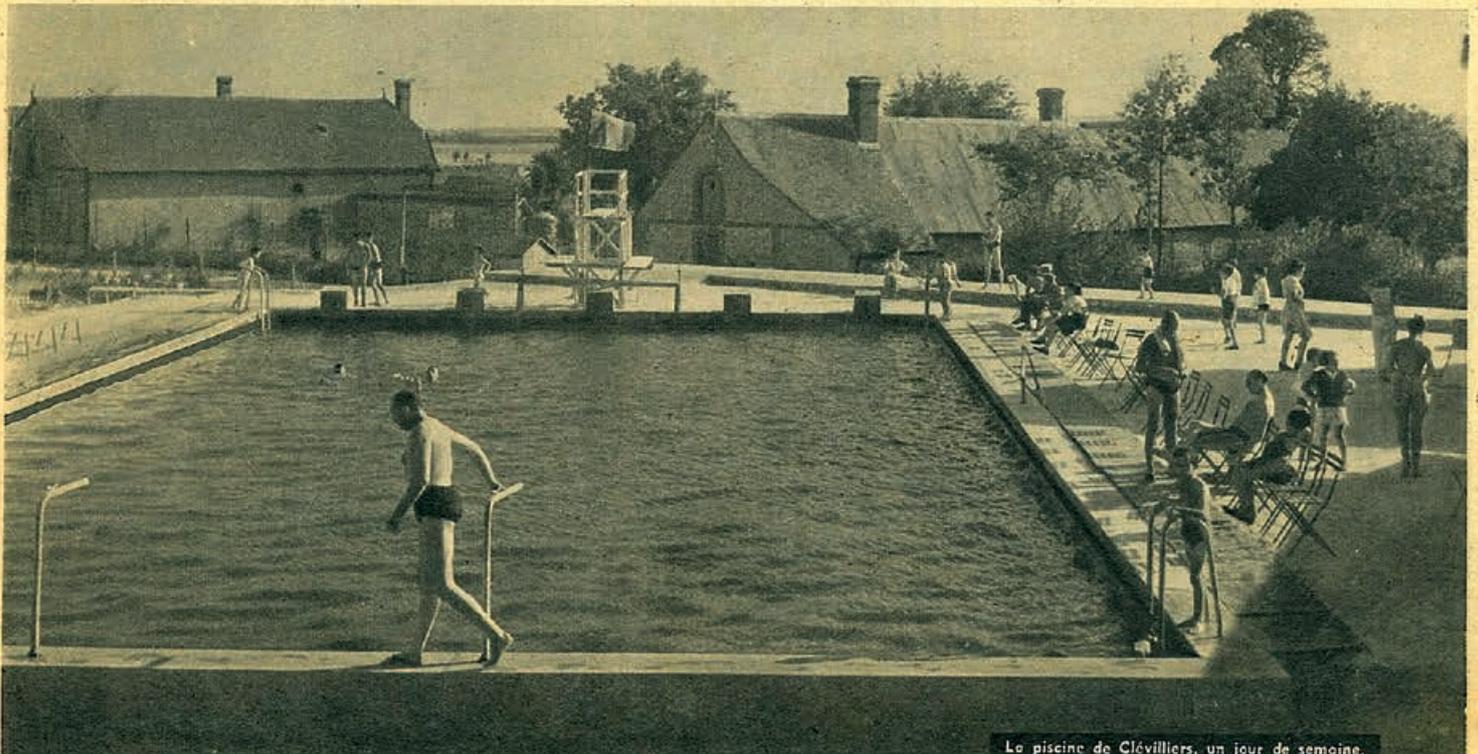
Avantages : économie de savon (le bain nettoie), économie d'apéritifs (au lieu de se retrouver au café on va à la piscine) et quand un élève manque la classe, l'instituteur ne bat plus la campagne à sa recherche, mais se dirige aussitôt vers la piscine. De plus, cette initiative rendra vraisemblablement à fixer la jeunesse au pays et à établir entre chacun un climat d'égalité sociale.

(Photos Gurlin.)

Henri GRAMONT.



M. Astruc l'instituteur (à droite) fut un des promoteurs de l'idée. Il a trouvé un grand appui auprès du curé.



La piscine de Clévilliers, un jour de semaine.



L'Association des Parents d'Élèves

Cette année, le bureau se renouvelle... Nous remercions chaleureusement : Caroline, Aurélie et Ambroise, anciens membres de l'APE, pour leur noble investissement. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à nos nouvelles recrues Margaux et Mégane. L'APE compte désormais cinq membres : Thibault, Marine, Aude, Margaux et Mégane.

Nous prendrons en charge une partie du coût du projet pédagogique autour des arts du cirque dont bénéficieront les enfants de maternelle. Nous continuerons aussi à investir dans le renouvellement des équipements récréatifs.

Nous tenons à remercier toute l'équipe enseignante pour leur implication auprès de nos enfants, la municipalité pour son généreux soutien et les parents d'élèves pour leur aide précieuse lors des diverses manifestations organisées.



21 octobre 2022
Vente d'automne

20 novembre 2022
Bourse aux jouets



16 décembre 2022
L'APE Fête de Noël

11 mars 2023
C'est Carnaval !



1er juillet 2023
Kermesse

Contact : ape.clevilliers@gmail.com

Le Téléthon de Clévilliers



Dans le cadre d'une animation pour le Téléthon, le samedi 10 décembre, c'est tenu le premier marché de producteurs locaux. Les visiteurs ont pu découvrir : EARL BRETON (Prunay-le-Gillon), PASTÉOLE (Gommerville), SCEA LANGÉ (Tremblay-les-Villages), Les chocolats REISE REISE (Chartres), La brasserie BAQUET (Pierres), l'EARL COURTOIS (Serazereux), ainsi que PIZZA VILLAGE (Clévilliers).

Nous les remercions pour leur participation !

Lors de cette journée, des stands étaient également proposés comme le chamboule myopathie, la course du muscle. L'Association « Voyageurs du temps » et des élèves du Collège de Châteauneuf-en-Thymerais proposaient un atelier d'origami et offraient la possibilité de prendre une photo avec Anna et Kristoff, héros de la saga Disney *La Reine des neiges*.



Pour la seconde année consécutive, l'association Familles Rurales Challet-Clévilliers-Briconville participait à cette journée. Elle gère la buvette, organisa une marche et s'occupa de la tombola. Les lots étaient offerts par les partenaires locaux et producteurs présents. Durant la semaine précédente, l'école s'était également mobilisée pour le Téléthon en fleurissant l'arbre de la kermesse de juin dernier, cette mobilisation a rapporté 152 €. L'ensemble des animations, activités et dons permettent de reverser à l'AFM-Téléthon la somme de 472 €. La cagnote « Téléthon Clévilliers » est ouverte jusqu'au 28 février 2023 au lien internet suivant : <https://mapage.telethon.fr/organisateurs/telethonclevilliers>.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

VOYAGEURS DU TEMPS



L'association **Voyageurs du temps** propose des événements festifs faisant revivre les différentes époques du vingtième siècle, les contes et traditions du monde pour les collectivités et les particuliers.

Dans la petite salle communale de Clévilliers, où sont stockés les costumes de sorcières, de pin-up et autres, l'association propose aussi un cours de couture le mercredi soir de 19h à 21h en période scolaire.



En mai dernier, nous avons proposé une journée « Dans l'univers d'Alice » inspiré du roman de Lewis Carroll. Les participants ont pu jouer au croquet et aux échecs, partager un bon repas et au son de notre

chorale, dans le cadre idyllique et très nature de l'Eure de la guinguette de Morancez. Le festival de vélo rétro des Vieilles Pédales auquel nous avons participé a été un vrai succès.



À la mi-septembre, nous avons transporté les familles dans l'univers de Mary Poppins avec des histoires contées, un manège et divers ateliers. Enfin pour Halloween, nous avons choisi cette année d'entrer dans l'univers des sorcières. À cette occasion les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs et fabriquer une baguette magique et assister à un cours de potion. **Ces événements sont ouverts à tous, adhérents de l'association ou non.**

L'association vous propose cette année :

- **Voyages dans les années folles,**
5^e édition, Clévilliers, 4 mars 2023
- **Peter Pan,**
1^{re} édition, Morancez, avril 2023

- **Journée dédiée aux vélos rétro**
avec Les Vieilles Pédales, Chartres, 12-13-14 mai 2023
- **Journée de magie et de sorcellerie,**
Clévilliers, Halloween 2023

Contact : voyageursdutemps28@gmail.com / Facebook : Voyageurs du temps.



Familles Rurales de Clévilliers Challet - Briconville

L'Association propose des cours de Yoga et de Fitness.



Yoga avec Véronique

Lundi matin de 10 h 00 à 11 h 15



Yoga avec Christina

Jeudi soir de 20 h 00 à 21 h 15



Fitness avec Margaux

Mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30



La volonté de l'équipe est de favoriser la qualité des cours avec des animateurs diplômés, d'apporter une plus grande forme physique tout en favorisant la convivialité, créant ainsi des liens d'amitié.

Les activités sont accessibles à tous. Chacun évolue à son rythme, selon ses possibilités. Vous pouvez nous rejoindre... vous serez les bienvenus. Samedi 10 décembre 2022, une journée d'animations diverses a été organisée au profit du Téléthon de Clévilliers. L'AFR de Clévilliers-Challet-Briconville a récolté la somme de 171,90 € avec sa marche, sa tombola et

sa buvette. Nous remercions Marine et Mathilde d'avoir pu passer la journée parmi nous.

Nous remercions chaleureusement les communes de CLÉVILLIERS et CHALLET, de mettre à notre disposition leur Salle des Fêtes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

- Annie RENARD, Présidente 06 61 69 76 16
- Jane CHAUVRON, Trésorière 06 71 81 71 03
- Isabelle ANSEAUME, Secrétaire 06 27 81 25 52

Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2023.

Mutuelle des chasseurs



Malgré les tensions qui peuvent exister dans les relations entre chasseurs et non chasseurs, la société de chasse se mobilise pour faire respecter les consignes de sécurité et les règles de courtoisie pour que chacun

puisse profiter de la nature. Les chemins communaux restent ouverts à tous même en période de chasse. Pour information, les bandes d'herbe en bordure des vallées ne sont majoritairement pas des chemins.

L'ensemble des membres de la société de chasse de CLÉVILLIERS vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

- NAVEREAU Jean -Louis Nouveau président
- FEULLU Michel Trésorier
- HATTON Romain Secrétaire
- BUISSON Éric Vice-président



Association Sportive Clévilliers - Bailleau l'Évêque

Pour cette nouvelle saison 2022-2023,
nous comptons 54 licenciés dont 40 de 5 à 15 ans.

U7

mardi

17 h 15 - 18 h 15
stade de Tremblay-les-Villages

U9

mercredi

14 h 00 - 15 h 15
stade de Clévilliers

U11 et U13

mardi

18 h 30 - 20 h 00
stade de Tremblay-les-Villages

jeudi

18 h 30 - 20 h 00
stade de Clévilliers

U15

mardi

18 h 30 - 20 h 00
stade de Bailleau-l'Évêque

jeudi

18 h 00 - 19 h 30
stade de Lèves

U17

mercredi

19 h 00 - 20 h 30
stade de Lèves

vendredi

19 h 00 - 20 h 30
stade de Clévilliers

Cette saison, nous avons créé une catégorie U7 à Clévilliers. En entente avec le club de Lèves nous avons créé une catégorie U17 et avons renouvelé, pour cette saison, l'entente de notre catégorie U15. Une seconde entente avec le club de Tremblay-les-Villages a aussi été signée pour notre catégorie U11 et renouvelée pour la catégorie U13.

Nous tenons à remercier les communes de Clévilliers, Bailleau-l'Évêque, Challet et Briconville ainsi que tous les sponsors et partenaires d'être toujours présents à nos côtés chaque année. L'ASCB et tous ses licenciés vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Xavier GARANGER,
Le Président.

« LE TOURNOI DU CLUB »

Programmation à venir sur 2023

Joyeuses
Fêtes

« SOIRÉE CHOUCROUTE »

samedi 28 janvier 2023

à la salle des fêtes de Clévilliers à partir 19 h 30

Pour tout renseignement contactez-nous au

📞 06 29 82 01 31 ou par mail 504939@lcfoot.fr

Le Comité des Fêtes



Soirée du 14 juillet 2022 Fête Nationale à Clévilliers

Cette année, la Fête nationale a, de nouveau, été célébrée le 13 juillet dans notre commune. L'événement était organisé conjointement par la mairie et le Comité des Fêtes. Sous une chaleur estivale, une nouvelle formule a été inaugurée. La convivialité d'un apéritif dînatoire a remplacé le traditionnel buffet assis. Petits fours, pains surprise et autres amuse-bouche ont permis une déambulation champêtre entre salle des fêtes et stade. Les festivités se sont poursuivies par une retraite aux flambeaux très appréciée de tous, petits comme grands. Après un circuit dans le village, le cortège s'est rendu sur le stade, d'où le feu d'artifice a été tiré pour la première fois par notre employé communal Tony, accompagné de Thomas, et avec le soutien habituel des pompiers, le tout mis en valeur par de la musique.

La fête s'est terminée en beauté, par une soirée dansante, animée de main de maître par Thierry, qui a fait la part belle à tous les types de musique, pour que tous les habitants s'amuse à leur guise. Jusque tard dans la nuit, on entendait les Clévillois célébrer comme il se doit notre Fête Nationale.

Arbre de Noël 2022

L'Arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes et la Commune a eu lieu le dimanche 11 décembre 2022 à la salle des fêtes de Clévilliers, devant un public enthousiaste et participatif. L'artiste Tolma nous a proposé un spectacle « Voyage magique » tout en féerie et délicatesse, pendant lequel les enfants sont devenus magiciens. Les enfants pouvaient, à l'issue de la représentation vers midi, aller se faire prendre en photo avec le Père Noël, et étaient appelés pour aller chercher leurs cadeaux au comptoir des lutins du Père Noël. Petits et grands ont apprécié ce moment de magie et de joie.

Vie festive de la Commune.

Le Comité des fêtes vous proposera avec grand plaisir, de nouvelles manifestations en 2023. **N'hésitez pas à suivre notre actualité sur la Page Facebook  [Comité des Fêtes de Clévilliers](#), sur la page Instagram et à venir rejoindre les rangs de  notre association !**

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nous comptons sur votre participation et votre bonne humeur pour faire de ces événements une réussite !

Tarifs Salle des Fêtes

Tarifs de location

Location de la salle des fêtes	Du 1er mai au 14 octobre salle + cuisine		Du 15 octobre au 30 avril salle + cuisine + chauffage	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitants de la commune	200,00 €	320,00 €	350,00 €	500,00 €
Option « chauffage »	130,00 €	130,00 €		
Habitants hors commune	400,00 €	550,00 €	550,00 €	800,00 €
Option « chauffage »	130,00 €	130,00 €		
Associations communales	(1 location offerte / an) puis 100,00 € à chaque location			
Caution	500,00 €			
Location matériel	Table (3,10 m) 3,10 € / Unité		Chaises 0,40 € / Unité	



- **Charpente traditionnelle**
- **Rénovation**
- **Constructions à ossature bois**
- **Colombages**

6 rue de Saint Germain, La Bréqueille, 28300 CLÉVILLIERS

www.megacharpente.fr / 02.37.32.02.86



Les Sapeurs-Pompiers volontaires



Les Sapeurs Pompiers, au service des communes de Challet et Clévilliers, se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux 2023.

Les secours et la préservation des biens publics ou personnels sont en crise et à ce jour nous peinons à trouver de nouvelles recrues et nos centres de secours se meurent. Les effectifs se réduisent vous pouvez participer et vous investir dans la vie de votre commune et de nos centres de secours nous avons besoin de vous pour assurer la relève alors rejoignez-nous dès l'âge de 13 ans nous pouvons encadrer et former vos enfants à devenir sapeur-pompier dans le cadre des sections de jeunes sapeurs-pompiers et dès l'âge de 16 ans vous pouvez participer aux interventions de secourisme (après formation) en intégrant les sapeurs-pompiers volontaires. Être sapeur-pompier est une vocation et une très belle école de la vie nous sommes prêts à vous accueillir alors **REJOIGNEZ NOUS très vite !**



CONTACT : LIEUTENANT Didier AUDUREAU

mail : audureau.didier@neuf.fr

mobile : 📞 **06 21 44 40 10**

À très bientôt j'espère, et encore bonne année à tous.



Assainissement,
branchements,
travaux de voirie,
viabilisation,
aménagements extérieurs...

ANSEAUME T.P.
Terrassement

06 09 49 77 27
28170 SERAZEREUX



www.anseaumetp.fr



RAPPEL

Bien vivre ensemble

Sécurité pour tous

Quelques consignes



- **Vigilance au stationnement gênant** aux abords de l'école.
- **Rappel** : 1 chien doit se trouver sous la surveillance de son maître et ne doit pas divaguer sur la voie publique.
- **Ramasser les déjections animales** sur la chaussée, **tenir son chien en laisse** afin d'éviter les accidents arrivés cette année, aboiements...
- **Respecter la limitation de vitesse en agglomération.**
- **Entretien la végétation mitoyenne** ainsi que **son trottoir.**
- **Partage de la route** pendant les travaux des champs.
- **Ne pas brûler** les plastiques, moquettes et les végétaux humides.
- **Stop aux dépôts sauvages de déchets divers** (déchets verts, sacs-poubelles, canettes, gravats, pneus, cartons...).
- **L'utilisation des drones est strictement réglementée**
 Vous voulez piloter un drone pour le loisir ou, plus généralement, pour effectuer un vol à faible risque ? Vous devez alors respecter la réglementation sur les vols en catégorie ouverte. Toutes les informations à connaître sont sur la fiche pratique thématique « *Drone : règles de pilotage à respecter* » disponible sur le site www.service-publics.fr.



Horaires pour les travaux bruyants et tontes

selon l'Arrêté Préfectoral relatif au bruit du 3 septembre 2012 de la préfecture d'Eure et Loir.

- **Jours Ouvrables** : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- **samedi** : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- **dimanche** : de 10 h 00 à 12 h 00

Vos démarches administratives

La mairie de CLÉVILLIERS vous reçoit pour établir votre dossier de mariage ou de PACS et de baptême civil. Elle vous délivre certains actes d'état civil, réceptionne les dossiers d'urbanisme, recense tous les jeunes dans leur 16^e année.



CHARTRES MÉTROPOLE exerce certaines compétences et gère certains acteurs économiques :

- **CHARTRES MÉTROPOLE EAU ET ASSAINISSEMENT** : production et distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées.
- **SYNELVA** : distribution publique et fourniture d'électricité et de gaz.
- **CHARTRES MÉTROPOLE TRANSPORTS** : gestion et exploitation des réseaux de transports de Chartres métropole.
- **CHARTRES RENOV'HABITAT** : service gratuit qui s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires. Il propose un accompagnement technique et financier dans votre projet de rénovation énergétique et pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.
- **CHARTRES MÉTROPOLE HABITAT** : bailleur social en charge de la gestion de logements locatifs et de la construction de projets immobiliers.
- **CIAS** : accompagnement social des bénéficiaires de différents dispositifs.
- **CARSAT** : accompagnement spécialisé dans le domaine de la santé pour les salariés et travailleurs indépendants du régime général.

GUICHET UNIQUE Place des Halles 28000 CHARTRES

☎ **02 37 23 40 00**

Courriel : contact@agglo-ville.chartres.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30.



FRANCE SERVICES vous accompagne au numérique, soit à la Mairie de Clévilliers soit à celle de Tremblay-les-Villages, sur rendez-vous au ☎ **02 37 65 53 53** ou via des ateliers programmés pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

- **L'ADIL (Agence D'Information sur le Logement)** : pour vos problèmes de voisinages, vos questionnements sur vos droits et vos obligations ainsi que les différentes conditions.
- **La DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)** pour toutes vos questions sur les impôts et la gestion fiscale.
- **La mission locale** dans l'accompagnement des jeunes adultes dans la recherche d'emploi mais également dans l'orientation et la formation.
- **La CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)** dans la lutte contre les violences, l'éducation et la citoyenneté, mais aussi dans l'information juridique.
- **La CAF (Caisses d'Allocation Familiales)** dans l'aide au logement et les demandes d'aides financières.
- **Le conciliateur de justice** se tient disponible pour vous assister dans vos démarches juridiques ou vos négociations.
- **L'ATEL (Association Tutélaire d'Eure et Loir)** pour la protection juridique et administrative des personnes vulnérables.
- **Le Pôle Emploi** afin d'accompagner et orienter les demandeurs d'emploi.
- **La CARSAT et la MSA** pour vous accompagner dans vos démarches et à la création de votre compte en ligne.
- **L'ANTS** pour vos démarches de papiers d'identité, de carte grise et de permis de conduire.
- **ORANGE**, réalisation d'ateliers pour la prise en main d'un smartphone Android, sécurisation des données, découvrir les réseaux sociaux...

Assistantes maternelles

■ **Christine BURY**

6, r. du Prieuré des chaises
« Le Boullay d'Achères »
CLÉVILLIERS
02 37 32 54 73
06 77 53 44 71

■ **Lauriane MOUTET**

Lot. « la Tiercelle »
20, rue Florence Benoist
CLÉVILLIERS
07 50 22 59 96

■ **Lucie MOULIN-CABART**

17, rue des Vaux Creux
BRICONVILLE
06 56 70 06 02

■ **Maëva BLANC**

7, rue de Tessouville
BRICONVILLE
07 82 01 57 30

■ **Delphine DOS SANTOS**

8, rue du Friche
CHALLET
02 37 32 53 68
06 37 89 67 89

■ **Élodie VILAIN**

8, rue de Fresnay
CHALLET
06 34 41 92 70



ASSMAT28EURELIEN.FR
<https://assmat28.eurelien.fr/>



Maison des Enfants

Relais Assistants Maternels
3, rue du Puit Drouet
28000 CHARTRES
Tél. 02 36 67 30 20



mail : relais.petite.enfance@agglo-ville.chartres.fr



Naissances

FOLLET Gautier – 19 octobre 2021
BLONDEEL Joy – 21 octobre 2021
VANDERMEESCH Nao – 22 décembre 2021
LAPEYRE Robin – 30 décembre 2021
KADIOGLU Aya – 5 janvier 2022
BORNAZEAU Gabrielle – 12 mars 2022
GIRARD Eden – 25 avril 2022
LEMAITRE Helena – 26 avril 2022
CHERON Arthur – 5 juillet 2022
JAUNEAU Roxane – 15 juillet 2022
TREMIER MOREL Léa – 29 juillet 2022
SPIQUEL Dunham – 29 juillet 2022
MÉNIER Louise – 17 août 2022
BARGAS Saya – 21 novembre 2022
RAVIGNOT Lyla-Rose – 27 novembre 2022
PATY Marceau – 30 novembre 2022
PETIT Lyanna – 10 décembre 2022



Mariages

Najat TIRSI et Lahouari TAHIRI – 12 mars 2022
Pauline ROUX et Alexis MORICE – 11 juin 2022
Aude PONTONNIER et Gaël LEGOFF – 30 juillet 2022
Vanessa LE NOAN et Matthieu SAVEY – 6 août 2022



Décès

Guy DIETRICH – 17 mars 2022
Jean-Denis ROMMEL – 18 avril 2022
André CHABOCHE - 15 mai 2022
Robert CASTELLANO – 20 octobre 2022
Jean-Claude BINOIS – 11 décembre 2022

État Civil

L'activité agricole à Clévilliers



Cela va sans dire, la commune de Clévilliers est située sur un territoire très fertile où l'exploitation agricole bat son plein depuis plusieurs siècles et offre des produits de qualité.

À l'heure actuelle, l'activité agricole est fortement représentée : la preuve en est par la présence de la coopérative céréalière NATUP située 2 rue de Châteauneuf. La coopérative a été fondée par un groupe d'agriculteurs de la commune sous le nom de « Coopérative du Thymerais », le silo est opérationnel depuis 1949. Aujourd'hui, le groupe NATUP, dont le siège social se situe à Mont Saint Aignan (76), compte 150 sites dont celui de Clévilliers qui rassemble une quarantaine d'agriculteurs adhérents situés sur plusieurs localités environnantes pour une surface totale d'environ 7 500 hectares.

C'est lors d'un bel après-midi d'automne que des membres du conseil municipal ont été chaleureusement accueillis par l'ensemble de l'équipe du silo, pour une présentation complète de son activité et un échange sur la vision du monde agricole d'aujourd'hui et de demain. Le site d'approvisionnement et de collecte situé à Clévilliers compte quatre salariés permanents ainsi qu'un technicien itinérant et deux saisonniers en période de moisson. Cette équipe ren-

forcée par un binôme « responsable d'exploitation et responsable de région » anime et oriente la mise en œuvre de la stratégie que les agriculteurs siégeant au conseil d'administration de la société coopérative ont définie.

Le silo de Clévilliers collecte en moyenne chaque année, 15 500 tonnes de matières premières dont voici le détail énuméré ci-dessous :

- **Blé** : 10 000 t – blé panifiable destiné aux meuneries locales et à l'Afrique du Nord via le port de Rouen,
- **Orge** : 2 000 t – utilisation à 50 % pour l'élaboration de la bière et à 50 % pour l'alimentation animale,
- **Colza** : 2 000 t – une partie est consacrée à la chaîne alimentaire, une autre aux biocarburants, et une troisième partie, variété spécifique riche en acide érucique, utilisée en industrie,
- **Maïs** : 1 000 t – essentiellement pour l'alimentation animale,
- **Lentilles** : 300 t – destinées au cycle alimentaire,
- **Sorgho** : 100 à 200 t – principalement pour l'alimentation animale, culture récemment à l'essai dans nos campagnes pour sa résistance à la chaleur et à la sécheresse.



D'emblée le portrait est dressé par M. Frédéric CHO-PART, Responsable de région ; « il ne s'agit pas d'une coopérative comme une autre ! », et précise que même si le conseil et l'accompagnement de proximité des agriculteurs dans le but de promouvoir une agriculture durable sont une priorité, il existe nombre de diversifications qui représentent des enjeux d'importance.

Sont cités à titre d'exemples significatifs :

- le développement des filières locales (la pomme de terre cultivée avec très peu de fongicide) et la mise en relation avec les consommateurs (notamment via réseau « les Fermes d'ici »),
- les filières innovantes : le lin et son utilisation dans des marchés de niches (aéronautique, automobile, sport...),
- la diversification des assolements par l'introduction de cultures inhabituelles dans la région (sorgho, tournesol, lentilles)...

Riche d'enseignements, cet échange nous a permis de cerner le travail constructif entre une coopérative et ses agriculteurs basée sur une valeur partagée : l'innovation pour l'environnement. Les offres

proposées pour préserver la terre et garantir une agriculture durable sont nombreuses, comme notamment l'utilisation des produits phytosanitaires de manière raisonnée grâce au développement d'outils technologiques de pointe permettant l'analyse des sols et leurs besoins. L'informatisation rend possible également une impressionnante précision du pilotage de la production agricole, un agriculteur peut semer la bonne graine au bon endroit avec un système de GPS d'une grande fiabilité.

C'est dans ce contexte que nous pouvons affirmer que l'agriculture est une activité essentielle qui offre une grande variété d'orientations dans des métiers nécessaires pour garantir la bonne marche du cycle alimentaire et permettre le développement de filières respectueuses de notre bien commun : LA TERRE.

Pour plus d'informations sur la société coopérative agricole à laquelle appartient le silo de Clévilliers nous vous invitons à consulter le site internet : <https://natup.coop>.

Les anciennes pompes à roues de

Rue du Marché



Aujourd'hui à la maison, l'eau est « courante ». On arriverait même à l'oublier ; il suffit de tourner le robinet et le verre est instantanément rempli d'une eau saine et limpide. Mais il y a encore une cinquantaine d'années, l'eau potable n'arrivait qu'à la fontaine, qu'au puits ou qu'à la pompe.

Ces sources d'approvisionnement en eau étaient autrefois des lieux de vie où tous y discutaient entre voisins. On en dénombrait plusieurs dans un même village, car il fallait une grande proximité pour faciliter la vie des populations. Dans notre village on trouve encore ces pompes en fonte d'époque.



Gonville

Place du Chapitre

La commune de Clévilliers



La Bréqueille



Bouard

Elles sont aujourd'hui, partout ailleurs, trop souvent laissées à l'abandon, mais pas à Clévilliers. L'eau n'y arrive certes plus car elles ne sont plus en service. Mais elles sont ici dans les hameaux et le bourg de la commune mises en valeur et peintes en blanc par les employés communaux pour orner et embellir notre

voie publique telles des machines figées, tels des monuments héroïques, vestiges de notre époque moderne que nos parents et grands parents ont bien connus en nos milieux ruraux.



Le Boullay d'Achères

Nouvelles consignes de Tri

À partir du 4 juillet,
TOUS les emballages se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique



Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers



Emballages métalliques



+ NOUVEAU

Barquettes, blisters,
pots, sacs,
sachets et films en plastique



+ NOUVEAU

Petits emballages métalliques



À déposer dans les points d'apport volontaire :

- Rue de Chartres
- Rue du Château – Le Boullay d'Achères.



Déchetteries



Horaires d'ouverture des déchetteries

TOUTE L'ANNÉE

Fermeture à 12h et à 18h et les jours fériés pour toutes les déchetteries.



	Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois	Roinville-sous-Auneau
LUNDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
MARDI	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé
JEUDI	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
VENDREDI	9h - 12h / 14h - 18h				
SAMEDI	9h - 12h / 14h - 18h				
DIMANCHE	9h - 12h / Fermé				



0 800 22 20 36

Service & appel
gratuits

Le dernier accès à la déchetterie
doit se faire 15 minutes avant la fermeture.

Collecte des encombrants deux fois par an.



APEC ASSURANCES

Audit Page Eric en Courtage

Assurance de prêts - Audit et Conseil
Assurance Vie - Santé - Prévoyance - Retraite
Pour professionnels et particuliers

- Assurance de prêt immobilier
- comparateur et étude de mutuelle santé
- étude de solution de prévoyance comme le maintien de salaire, la garantie décès ou le contrat obsèques.
- solutions de placements financiers et de contrats d'épargne pour préparer la retraite

12, rue du Bois neuf lieu dit Bouard - 28300 Clévilliers

Tél. : 07 86 83 21 61

www.apecassur.fr

Mail : e.page@apecassur.fr

Sarl au Capital de 500 € - RCS 854 025 731 - Orias N° 190 07 034 www.oriass.fr

Bientôt 2 Gites !

06 65 31 67 08

Gîte de la Petite Forge

11 Rue de Courville - Gonville - 28300 CLEVILLIERS



GITE de 6 à 12 PERSONNES



Style Loft à la Campagne

Ambiance cocooning de style contemporain. Ce gîte peut accueillir jusqu'à 6 personnes.

IL SE LOUE A LA SEMAINE OU LE WEEK-END

Nous serons ravis de vous accueillir et de vous donner toutes les bonnes adresses, afin de passer un agréable séjour à la campagne.

« Venez vous détendre en toute tranquillité à la campagne avec vos Amis, votre Famille... »

Vous avez un projet immobilier ?

- CONSEILS POUR LA MISE EN VENTE
- ESTIMATION OFFERTE
- DES VISITES ACQUEREURS CIBLEES
- DES COMPTES RENDU DE VISITE
- UN ACCOMPAGNEMENT JUSQUA LA SIGNATURE NOTAIRE

CONSEILS - ECOUTE - DISPONIBILITE
7/7 week-end et jours fériés

optimhome
immobilier

Faites appel à un Professionnel !

Connaissance du secteur et
du marché de l'Immobilier

EIRL Catherine GODET

Conseillère en Immobilier - CLEVILLIERS

Indépendante Optimhome

06 65 31 67 08

Site : www.godet.optimhome.com

Mail : catherine.godet@optimhome.com



RSAC 821 073 392 CHARTRES

Infos pratiques



Mairie de Clévilliers



Mairie

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

02 37 23 96 22
courriel: mairie.clevilliers28@gmail.comwww.clevilliers.fr

civox application mobile

- Les alertes et notifications de votre mairie en temps réel.
- Consultez les dernières actualités locales.

Secrétariat ouvert au public

■ mardi : 15 h 00 à 18 h 30

■ vendredi : 15 h 00 à 19 h 00



AGENCE POSTALE COMMUNALE

rue du Stade 28300 CLÉVILLIERS

02 37 23 91 57

Ouvert au public

■ lundi et vendredi : 13 h 30 à 18 h 00

■ mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Levée du courrier du lundi au samedi à 9 h 00

SYNELVA

Accueil Client et Pôle Administratif

Place des Halles 28000 CHARTRES

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

02 37 91 80 20

École

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

02 37 23 90 38

Bibliothèque

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

Bibliothèque ouverte au public

■ vendredi : 17 h 00 à 19 h 00

■ samedi : 10 h 00 à 12 h 00

courriel: bibliothequeclevilliers@gmail.comwww.bibliothequeclevilliers.fr

CHARTRES MÉTROPOLE EAU

13 rue Henri Poincaré 28000 CHARTRES

02 34 43 90 22
www.cmeau.com

PAROISSE DE MAINTENON

Saint Yves des trois vallées

28 rue Maunoury

28130 MAINTENON

Tél. **02 37 23 01 28**

Agenda des messes en l'église St Martin de Clévilliers, consulter le site internet de la paroisse de Maintenon.



GUICHET UNIQUE

Place des Halles (28) CHARTRES

02 37 23 40 00
du lundi au vendredi
de 9 h à 18 hle samedi
de 9 h à 12 h 30.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie le troisième mardi du mois.
Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous
avec le secrétariat de direction de l'action sanitaire et
sociale.

02 37 23 52 00

PUB

PUB